

CONCOURS

Service des ressources humaines
Division de l'attraction et gestion des talents

FONCTIONNAIRES

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN DU BÂTIMENT ET DE LA SALUBRITÉ

GESTION DU TERRITOIRE

POSTES PERMANENTS ET TEMPORAIRES

La Ville de Québec a une mission à accomplir : faire de Québec une référence en matière de services municipaux. C'est pourquoi les milliers d'employés qui y travaillent partagent le même engagement : être à l'écoute des citoyens et oeuvrer avec professionnalisme pour fournir des services de haute qualité.

Chez nous, les défis sont nombreux, les perspectives de carrière aussi ! Joignez-vous à notre équipe qui est fière de travailler pour sa communauté !

La Ville est à la recherche de personnes qualifiées afin de constituer une liste qui servira à pourvoir des postes permanents ou temporaires pour l'emploi de technicienne ou technicien du bâtiment et de la salubrité.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur de section, la personne titulaire du poste accomplit diverses tâches reliées et à l'analyse de permis et de certificats d'autorisation et aux inspections de propriétés, en conformité avec les normes applicables (zonage, urbanisme, code de construction, etc.). Elle procède à l'analyse des plans et devis concernant des projets ou des constructions relevant de son unité administrative, elle émet différents permis et certificats d'autorisation requis par les règlements applicables. Elle explique les obligations, les documents à fournir et la marche à suivre aux citoyens, commerçants et promoteurs. Elle procède à des inspections et à des enquêtes de toute nature concernant la construction, la rénovation, l'occupation, l'entretien des bâtiments, la sécurité, les nuisances et la salubrité afin de s'assurer de l'observance des normes, lois et règlements municipaux. Elle produit les rapports d'inspection, donne des constats d'infraction et agit comme témoin dans les causes relatives à ses interventions. Elle rédige des rapports, répond aux demandes d'information. Elle accomplit toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur. Certains postes à combler peuvent être dédiés plus majoritairement pour l'analyse des demandes et, certains à l'inspection.

EXIGENCES

Détenir un diplôme d'études collégiales dans une discipline appropriée, notamment en environnement, en génie civil, en aménagement et urbanisme ou en architecture et posséder un minimum de 4 ans d'expérience pertinente au domaine de l'emploi. Tout autre ensemble de formation et d'expérience jugé équivalent pourra être considéré.

Connaissance des techniques de construction, d'architecture et du dessin d'architecture, des matériaux de construction et de la rédaction de devis.

Bonne connaissance de la réglementation en vigueur dans le secteur d'activités de l'emploi (bâtiment, zonage, code de construction, programmes, etc.).

Habilités à utiliser divers outils informatiques et logiciels d'applications spécifiques.

Autres aptitudes et qualités personnelles appropriées, dont la facilité à travailler en équipe, le souci du service à la clientèle et une habileté à communiquer efficacement.

Posséder un permis de conduire valide (classe 5).

EXIGENCES PARTICULIÈRES

La personne titulaire de ce poste sera appelée à se déplacer et à utiliser son véhicule automobile dans l'exercice de ses fonctions.

TRAITEMENT

58 047 \$ à 85 944 \$ (échelle 2022).

HORAIRE	35 heures par semaine.
REMARQUE	Les personnes nommées devront mettre leur expertise à profit, selon les besoins et priorités identifiés, afin de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement, et ce, sans égard aux conditions courantes ou aux activités régulières.
PÉRIODE D'AFFICHAGE	Du 20 octobre au 10 novembre 2022.
NUMÉRO DE CONCOURS	FONCT-186-2022
INSCRIPTION	<p>Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent postuler en ligne en accédant au site Internet de la Ville de Québec situé à l'adresse suivante : www.ville.quebec.qc.ca dans la rubrique Emplois. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription.</p> <p>Afin de vous assurer de recevoir nos courriels, nous recommandons d'ajouter le courriel ressources.humaines@ville.quebec.qc.ca à la liste des expéditeurs approuvés de votre outil de messagerie.</p> <p>Nous vous suggérons également de vérifier votre boîte de courrier indésirable.</p>
ÉQUITÉ EN EMPLOI	La Ville de Québec souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.